



Fédération Syndicaliste FORCE OUVRIÈRE de la communication  
60 rue Vergniaud/75640 Paris CEDEX 13 • [www.fo-com.com/sec.poste@fo-com.com](http://www.fo-com.com/sec.poste@fo-com.com)

## LA POSTE-CNSST

### Compte-rendu de la CNSST La Poste du 24 mars 2020 (audio)

FO : Thierry Roux, Stéphane Lamarque, Christine Simon.

Propos introductifs de Mme Wiener (directrice de la stratégie sociale et de la qualité de vie au travail)

Réapprovisionnement en gel : en cours (La Poste ne devrait plus avoir de rupture).

Livraison en lingettes virucides : approvisionnement en cours de l'ensemble des établissements pour mains et surfaces.

Les CHS CT vont continuer à être réunis suite à l'annonce des nouveaux dispositifs d'organisation.

RPS : pas d'évaluation quantitative mais rappel des dispositifs d'accompagnement (ELEAS : ouvert aux postiers et aux managers).

Intervention du docteur Havette (médecin coordonnateur)

Assurer la santé et la sécurité des postiers, par 3 axes :

- Des mesures sanitaires plus larges.,
- Seulement les activités vitales pour l'entreprise.
- Diminuer le nombre de personnes exposées.

Rappel des mesures barrières.

Paroles aux Branches sur l'organisation

- ✓ Réseau (Sophie Marouby) :

Choix au Réseau pour respecter distance 1 m et avoir le moins de postiers présents  
Rotation des personnels (organisation 1 jour sur 2, horaires adaptées). L'idée : limiter les relations entre les équipes, idem pour les encadrants et les COBAS.

Vu avec DEX et DS, dans bureaux sensibles, mise en place de vigile (et si le vigile pas présent, le bureau n'ouvre pas).

- ✓ BSCC (K. Elouattassi) :

Mise en œuvre de la distri courrier, colis et prestations de services.

Fermeture demain mercredi 25 et samedi 28.

A partir du lundi 30 mars, organisations de travail prévues les mercredi, jeudi et vendredi.  
3 jours travaillés, 4 jours confinés.

Diminuer les déplacements et permettre un repos régulier des agents et des managers.

Mesures complémentaires pour respecter la distance de sécurité.

Prise de service décalée.

Rotation également des agents qui devront gérer « les services » (travail une semaine sur deux).

CNSST BSCC le 25 mars après-midi.

✓ CF (Catherine Nivard) :

Renforcement pédagogique autour des mesures barrières qui peuvent être étendues à 1,5 voire 2 mètres entre collègues.

Travail alterné. Brigades par demi-journée, ou 1 jour sur 2.

Sur les plateaux, la distance de sécurité est respectée bien au-delà d'1M.

Aujourd'hui présence de 34% des effectifs.

### Questions des OS :

FO :

-**Nettoyage insuffisant dans beaucoup d'établissements, demande de cahier des charges.**

Sujet bien identifié et pris en compte.

-**Télétravail, alerte concernant les conditions de travail des nouveaux télétravailleurs hors accord (sièges ergonomiques, problèmes de dos, équipements...)**

Télétravail : le sujet va être ouvert (message d'accompagnement pour tous ces nouveaux télétravailleurs).

-**Alerte concernant les sous-traitants, chauffeurs, ViaPostiers, FTV (pas forcément équipés, formés, informés ...)**

BSCC : prend le sujet des sous-traitants. Les rappels vont être faits.

-**Distance de sécurité (1,5 m ou 2 m préférable).**

Distance de sécurité, oui 1m bien une distance minimum, si on peut faire mieux il vaut le faire.

-**Quelle vision pour les DCN ?**

Chaque DCN a des particularités dans son fonctionnement, CHS CT et OS sont régulièrement informés.

-**A la DSRH plus de précisions ?**

DSRH, a mis en place des organisations à 50% et garantie la distance de courtoisie.

D'autres idées sont à l'étude.

-**Demande de certains agents qui souhaitent être volontaires pour aider les services hospitaliers.**

Pour la question de soutien aux hospitaliers ? Docteur Havette a contacté un responsable SAMU. Les médecins et infirmiers de La Poste donneront bien sûr la priorité aux postiers, mais proposition possible pour assurer le suivi des relances 5<sup>ème</sup> et 9<sup>ème</sup> jour auprès des personnes atteintes.

**-Quid du retour de proches à domicile et quel dispositif mis en place pour leur permettre une surveillance.**

Documents RH (23 pages), le dispositif est bien prévu concernant un postier dans l'obligation de rester à domicile pour la surveillance d'un proche positif ou susceptible de l'être. Il en est de même lors du retour d'un proche après hospitalisation. L'idée est aussi de libérer des places dans les hopitaux.

## AUTRES SUJETS ABORDÉS

**-Bilan sanitaire ?**

Pas de bilan car sujet complexe :

- Difficultés à avoir une vision précise.
- L'employeur n'a pas le motif de l'arrêt.

**-Note questions réponses de 23 pages**

Doit continuer à être mise à jour.

**-Question concernant les masques, tous les sites sont-ils livrés et quels besoins dans les semaines à venir ? Des masques vont-ils être donnés aux hôpitaux par solidarité ?**

Il y a suffisamment de masques pour tenir plusieurs semaines, voire plusieurs mois. Dotation systématique pour assurer les services VSMP. Disponible également dans les bureaux de poste qui restent ouvert et à la BSCC pour ceux qui le souhaitent. Difficulté de livraison concernant certains bureaux de poste en IDF (2<sup>ème</sup> vague d'ouverture de bureaux au-delà des 1000 bureaux ouverts de la 1<sup>ère</sup> vague), celle-ci peut se faire par livraison spéciale par coursier ou entraide Réseau.

**-Nettoyage deux fois par jour ?**

Les sociétés de nettoyage ont-elles mêmes des problèmes d'absence.

Mise en place d'un groupe de travail sur le sujet.

**-Concernant les Prestations, relatives à la personne de nombreuses réponses sont encore à apporter inquiétudes. Demande de réponses claires.**

L'objectif est de sécuriser ces prestations : tout est en cours pour sécuriser les prestations.

**-L'ensemble des intérimaires, à la BSCC font-ils partie du « process » mis en place.**

La BSSCC prend le point.

**-Sur des sites où il y plusieurs directions et où tous les CHSCT ne sont pas sur place, le CHSCT de proximité peut-il intervenir ?**

La volonté est de limiter les déplacements des représentants CHSCT tout en respectant leur mandat

**-Lors de prise de service en décalée, qu'en est-il de certaines tournées qui vont rentrer tard et dans des lieux soumis à « couvre-feu » ?**

BSCC prend le point.

**-Les managers ne savent pas toujours quoi répondre aux agents quant aux répercussions éventuelles sur la rémunération, les congés, les RTT...**  
Un rappel va être fait.

**-BSCC : Inquiétude du personnel du fait de ne plus de travailler un jour sur deux**  
La nouvelle organisation mise en place oblige les sites qui avaient anticipés (ex travail 1 jour sur 2) à se plier à cette nouvelle organisation.

**-Si cas de suspicion, l'ensemble du personnel n'est pas forcément mis en quarantaine :**  
Un rappel va être fait, nous faire également remonter tous les cas.

**-Quid du personnel en mi-temps ?**  
La BSCC prend le point

**-Frigo bondés de repas que les agents amènent, hygiène ?**  
Concernant les frigos, le message va être passé rapidement (achat 2ème frigo etc.....)

**-Quid des pauses méridiennes et/ou tickets restaurants ? Quel message ?**  
Sujet en cours (groupe de travail).

**-Quid des téléconsultations médicales ?**  
Les visites de reprise pourront se faire en téléconsultation. Aujourd'hui l'essentiel des activités des services de santé se concentre sur le conseil, l'accompagnement des situations délicates et la participation aux IRP.

Synthèse de Mme WIENER : les difficultés en matière d'approvisionnement en gel sont en train de se résorber, des lingettes virucides sont envoyées, les CHSCT continueront à se réunir.

Une autre CNSST se tiendra d'ici fin de semaine.